

# Chalette

Magazine municipal / n°87 / Septembre 2017



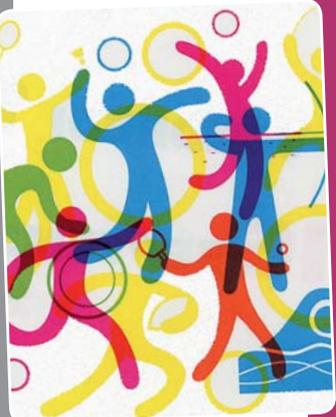
## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



**Chalette-Plage,  
pour que personne  
ne soit oublié**

P. 10



**« Fête du sport »,  
c'est bon pour la  
santé**

P. 13



Dossier :  
rentrée scolaire  
(Pages 8 et 9)

## L'été est fini !

Les vacances laissent dorénavant la place à la rentrée ! Une nouvelle année scolaire démarre, hélas, avec la fermeture de deux classes (en maternelle et en élémentaire) !

**A** Chalette, la Municipalité veut garantir la réussite de tous et s'y emploie par les travaux de réfection, d'entretien et d'informatisation des bâtiments et par la construction de la nouvelle école de Vésines.

**Septembre 2017, c'est aussi une rentrée sociale extrêmement rude qui se profile à l'horizon !**

En effet, une nouvelle purge pour les collectivités et les services publics est annoncée : réduction du nombre de fonctionnaires, 13 milliards d'euros d'économies au cours des cinq prochaines années, suppression totale à terme de la taxe d'habitation... La douche est glaciale pour les collectivités qui ont déjà vu leurs dotations amputées de 11,5 milliards d'euros les trois dernières années du quinquennat Hollande. La méthode change mais la finalité reste la même.

Et le comble est la parution (surprise !) d'un décret, le 20 juillet dernier, annulant 300 millions d'euros de dotations aux collectivités locales destinés à financer notamment des actions de politique de la ville dans les quartiers en difficulté, alors qu'Emmanuel Macron avait promis qu'il ne toucherait pas aux crédits alloués en 2017. Trahison !

Pire ! La mesure brutale prise au mois d'août par la Ministre du travail de ne pas renouveler les contrats aidés, mettant ainsi en péril 18 postes dans notre commune dont les 2 postes de secrétaires médicales du centre municipal de santé tout juste ouvert depuis le mois de juin : décision impactant non seulement les communes mais aussi toutes les associations ayant une utilité publique (Restos du cœur, Secours populaire, etc.). C'est la survie de ces associations qui est en jeu !

Les conséquences vont être énormes sur les créations d'emplois, les réponses à

des besoins comme la création de gymnases, d'écoles, de crèches, de restaurants scolaires, l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou la rénovation de réseaux routiers. Les entreprises locales et les associations vont être touchées : effondrement de l'investissement public local portant un coup à la reprise de la croissance, réduction de services ou d'équipements dans les quartiers populaires



rendant impossible l'effort de réduction républicain des inégalités entre citoyens (aide aux devoirs, lutte contre les discriminations).

Alors que si l'État s'attaquait, entre autres, à l'évasion fiscale le privant de 80 millions d'euros par an de recettes supplémentaires, on pourrait permettre aux collectivités locales de poursuivre leur mission de répondre aux besoins des populations.

Aussi, je compte sur l'ensemble des Chalettois pour qu'ils nous aident à lutter contre cette « saignée » sans précédent qui produira une France encore plus fracturée.

Je souhaite aux nouveaux enseignants arrivant dans notre commune une excellente rentrée scolaire ainsi qu'à tous nos jeunes Chalettois.

Franck Demaumont,  
maire de Chalette-sur-Loing,  
vice-président de l'AME

## Sommaire

P2 – Édito

P3 – Actualités

Après le drame survenu dans le quartier Kennedy, la Ville a mis en place une cellule d'aide psychologique

P4 – On en parle

AME : Suez gèrera l'eau et l'assainissement. Des conséquences néfastes pour les usagers

Du changement dans le Conseil municipal de Chalette

P5 – On en parle

Journée de la parentalité à l'espace de loisirs Louis-Aragon  
La régie de quartier : un projet à partager...

P6 – Vivre ensemble

La Fête de la Fraternité de retour le 28 octobre

P7 – Développement durable

Faune et flore réinvestissent les Prés-Blonds et le Grand Rozeau

P8 et 9 – Dossier

Rentrée scolaire

P10 – Vivre ensemble

Chalette-Plage, pour que personne ne soit oublié

P11 – On en parle

Dispositif Loiret Santé  
Les Rencontres d'octobre 2017

P12 – Arts et culture

Le pouvoir de rêver, une saison au Hangar...  
Fête d'un jour le samedi 30 septembre

P13 – Sports et loisirs

« Fête du sport », c'est bon pour la santé

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

Chalette au cœur d'une production cinématographique chinoise

P16 – À l'affiche

**Chalette** Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, P. Avezard, B. Taleb  
Graphiste : Pascal Weber  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10



## Actualités

# Après le drame survenu dans le quartier Kennedy, la Ville a mis en place une cellule d'aide psychologique

Samedi 19 août, rue Maurice-Ravel, au terme d'une intervention de la Police nationale, un Chalettois de 47 ans est abattu. La fusillade qui s'est produite au cœur du quartier soulève de nombreuses interrogations.

**A**ussitôt ce terrible drame survenu, le maire a apporté son soutien à la famille et exprimé la solidarité de la Municipalité. Par ailleurs, il a interpellé le Procureur de la République pour que toute la lumière soit faite et que celui-ci communique avec la famille sur l'évolution de l'enquête menée par l'Inspection générale de la police.

### Mise en place d'une cellule d'aide psychologique par la Ville

Conscients de l'émotion suscitée par cette tragédie, les élus sont allés à la rencontre des habitants pour les écouter et leur exprimer leur solidarité tout en dénonçant les incendies



Les élus à la rencontre des habitants du quartier le 21 août dernier

commis sur les véhicules de location situés sur le parking de Super U. Pourquoi cette aide psychologique ?

Cet événement ne manque pas de créer un stress et de l'anxiété, et c'est normal. Cette situation appelle des réponses adaptées afin de ne pas subir, dans les semaines à venir, des troubles pouvant conduire à un sentiment de détresse, une agitation ou un abattement, de l'agressivité, des pleurs, etc. Minimisé dans un premier temps et sans prise en charge rapide, ce choc psychologique peut prendre de l'ampleur.

Pour ces raisons et pour vous aider à surmonter cette épreuve, il est proposé un entretien gratuit et confidentiel avec une psychologue. Pour cela, il suffit de prendre un rendez-vous à la mairie en téléphonant au 02.38.89.59.03 ou au 02.38.89.59.04.

**Portes Ouvertes à Châlette sur-Loing**

Samedi 16 & dimanche 17 septembre 2017

de 10h à 12h & de 14h à 18h

2 rue Elsa Triolet

**TERRAIN À BÂTIR**

**RIVES DU SOLIN**

**TVA 5,5%\***

02 38 54 04 04

[www.valloire-habitat.com](http://www.valloire-habitat.com)

Vallogis Valloire Habitat Groupe ActionLogement

\*profitez de la TVA à 5,5% si vous achetez avant décembre 2018

On en parle...

# AME : Suez gèrera l'eau et l'assainissement

## Des conséquences néfastes pour les usagers

Les dés sont jetés ; c'est bien la Société Suez qui gèrera l'eau et l'assainissement pour les dix prochaines années et ce malgré l'opposition de certains élus, notamment ceux de Chalette. En effet, Éric Pépin, vice-président en charge des services publics locaux, a exprimé lors du Conseil d'agglomération du 29 juin, au nom des élus chalettois, ses réserves tant sur le délégataire que sur le bien-fondé de ce choix. **Les élus chalettois ont toujours défendu une gestion via une régie publique de l'eau, plus transparente, démocratique et plus économique pour les usagers.** Il s'est étonné de l'absence

de concurrence et s'est également interrogé sur l'insistance de Suez à vendre la télé-relève qui est avant tout un avantage pour le fournisseur puisqu'en réduisant considérablement les frais de relève, en améliorant la facturation et son recouvrement, le surcoût du compteur dit « intelligent » sera payé directement par l'utilisateur. Lors du déploiement, 13 000 compteurs seront à changer car incompatibles avec l'installation de l'émetteur individuel et à ce sujet nous rappelons qu'en 2016, lors de l'avenant n° 10 avec Suez, nous avons dénoncé le rachat pour 431 000 € par la collectivité de la totalité du parc de compteurs dont plus de la moitié sont à jeter car obsolètes. Par ailleurs, en cas de refus de pose de la télé-relève, la relève manuelle du compteur sera facturée 63,29 € à chaque déplacement. Pour l' élu chalettois, « cette disposi-



Éric Pépin, vice-président de l'AME

**tion est inacceptable ; il devrait être laissé le libre choix de l'installation de la télé-relève et ne pas imposer un tarif prohibitif à l'utilisateur pour l'obliger à s'en doter.** Éric Pépin est également intervenu sur le renouvellement des canalisations. « *Alors qu'il est couramment admis que la durée de vie du réseau d'eau potable varie de 50 à 75 ans et que le remplacement des conduites endommagées et anciennes permet de réduire les fuites, avec la seule proposition de Suez fixant un taux de remplacement de 0,34 % (alors que le taux de renouvellement est en moyenne de 0,60 %) il faudra 282 ans pour renouveler les 423 kms du réseau actuel* » !

**Au vu de ces appréciations, les élus chalettois ont voté contre cette délégation de service public au profit de Suez, jugeant que ces contrats ne correspondent pas à la hauteur d'un projet ambitieux pour tous les usagers et pour notre agglomération, face au défi économique, social et écologique pour ces dix prochaines années.**



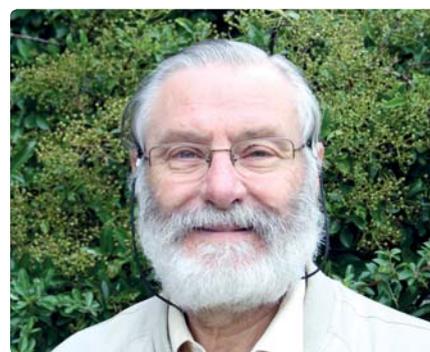
Principe de la télé-relève

## Du changement dans le Conseil municipal de Chalette

Suite aux démissions de Mmes Catherine Benali et Pauline Gallina, deux nouveaux élus ont fait leur entrée dans le Conseil municipal : **M. Jean-Claude Renouf**, retraité de l'Armée de terre, habitant dans le quartier du Bourg et membre actif de plusieurs associations chalettoises, et **Mme Hanife Bayram**, manutentionnaire dans une grande surface commerciale, ancienne élue et habitant le quartier de la Pontonnerie. Par ailleurs, **M. Éric Pépin** a fait part de son souhait de ne plus assurer la fonction de premier adjoint et de poursuivre son mandat d' élu local en la qualité de conseiller municipal et de vice-président à la Com-



Hanife Bayram



Jean-Claude Renouf

munauté d'agglomération montargoise. Le Conseil municipal réuni le 24 juillet dernier a élu **Mme Hiba Pruneau** maire-adjointe en charge de la « solidarité de proximité ».

Rappelons que Mme Pruneau avait précédemment la charge de la petite enfance, mission qui a été confiée à **M. Kasim Balaban**, nommé conseiller municipal délégué.

On en parle...

# Samedi 7 octobre : journée de la parentalité à l'espace de loisirs Louis-Aragon



Être parent, s'informer, échanger, partager, tels seront les principaux thèmes abordés lors de cette journée organisée par un collectif associatif et les services municipaux.

**D**urant cette journée, les jeunes parents pourront échanger avec des professionnels de la petite enfance sur tous les aspects de la vie quotidienne, souvent bouleversée à la naissance du premier enfant.

Au travers de conférences et d'ateliers, les parents auront tout loisir d'échanger sur des méthodes éducatives souvent méconnues favorisant les relations parent/enfant.

## Voici le programme de cette journée d'information :

**10h 30 - 11h 30 :** atelier massage parents/bébés animé par Gwenaëlle Brassart (instructrice du massage parent/bébé et sophrologue petite enfance).

**11h 30 - 12h 30 :** conférence de Karine Lafargue (« lact'aïdante ») et Julie Briel (puéricultrice à la crèche Danielle-Casanova) sur l'allaitement et la diversification alimentaire.

**12h 30 - 13h 30 :** inauguration de la journée suivie d'un pique-nique partagé.

**13h 30 - 15h :** sous la « tente rouge », espace de parole, de bienveillance et de transmission de femme à femme animé par Magali Pavy.

**14h - 15h :** conférence de Céline Léger (sophrologue) sur la sophrologie au cœur de la parentalité.

**15h - 16h :** atelier découverte de la pédagogie Montessori et fabrication de matériel à partir d'éléments du quotidien animée par Églantine Couratin.

**16h - 17h :** conférence d'Anne-Marie Anton sur la communication avec son bébé dès sa conception.

**17h - 18h :** atelier d'art-thérapie « Il était une fois un conte » présenté par « Les abeilles du bien-être ».

Durant la journée, les associations Deyzland et SOS Parentalité seront à votre écoute.

Le personnel de la crèche municipale animera un atelier sur la motricité, la ludothèque sera présente avec des jeux de société parents/enfants ainsi que la médiathèque avec des livres pour tous.

Enfin, Gwenaëlle Brassart proposera des séances de « yoga du rire », sans oublier la participation de la ferme pédagogique « Coq à l'âne » qui vous fera découvrir ses animaux.

## La régie de quartier : un projet à partager...

**D**ans le cadre de la politique de la solidarité de proximité, la Ville de Châlette impulse le projet de la création d'une régie de quartier. Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, la faisabilité de ce projet a été validée. En effet, il était important d'identifier les réels besoins du territoire pour améliorer le cadre de vie des citoyens, créer des emplois pérennes, des emplois d'insertion de proximité.

### Développer la cohésion sociale

Cet espace qui sera dédié aux habitants reposera sur un axe fort : le développement de la cohésion sociale. En effet, les diverses réunions publiques, notamment à travers les Assises de la Ville, ont fait émerger la volonté des habitants de se retrouver dans un lieu où les familles

pourront être actrices, participer à des activités culturelles, où elles pourront se rencontrer et organiser des événements créant du lien social, par le parrainage par exemple ; un lieu d'apprentissage aussi à travers l'éducation populaire. Enfin, la régie de quartier se veut également un espace festif pour mieux se connaître et partager. Le renforcement des liens intergénérationnels, interculturels et inter-quartiers sera au cœur de ce projet.

Dans une volonté de démocratie participative, l'association a besoin de ses habitants pour que les Châlettois soient justement au cœur de ce projet. Nous avons toutes et tous quelque chose à apporter à l'autre. Notre souhait est de démarrer l'activité de l'association courant 2018. Céline Wattebled, chef de projet (tél. : 02.38.89.59.46 – courriel : [celine.wattebled@ville-chalette.fr](mailto:celine.wattebled@ville-chalette.fr)) et



De gauche à droite, Hiba Pruneau, Céline Wattebled

Hiba Pruneau, adjointe à la solidarité de proximité, sont d'ores et déjà à votre disposition pour toute proposition, idée...

Venez nous rejoindre dans ce projet ambitieux !

## Vivre ensemble

# La Fête de la Fraternité de retour le 28 octobre

*Journée de la fraternité:*  
PAROLES DE CHALLETTOIS(ES)

Imaginée pour la première fois l'an passé par Hiba Pruneau<sup>(1)</sup> assistée d'un groupe d'élus et d'agents municipaux, la Fête de la Fraternité sera de retour le 28 octobre prochain. Cette journée qui se veut fraternelle, rassembleuse et festive est en pleine préparation. Sans en dévoiler tous les tenants et les aboutissants, nous avons tenté d'obtenir un peu plus d'éléments. Rencontre avec Céline Wattebled, cheffe de projet, et Hiba Pruneau.

« Cette année encore, la fraternité sera au cœur de cette journée mais nous avons souhaité y ajouter un pan intergénérationnel ; l'intergénération, un mot souvent évoqué lors des réunions des Assises de la Ville tant de la part des adultes que des plus jeunes. Et la Fête de la Fraternité se prête tout à fait à cette envie de partage et de rencontres entre individus d'âge différent. Comme l'an dernier, cette fête permettra de tisser des liens entre tous les Challettois, entre tous les quartiers ; c'est notre souhait ! » souligne Céline. Des liens de solidarité qui existent déjà et ne manquent pas de resurgir lors d'événements particuliers ; les inondations de l'an dernier en sont un magnifique exemple.

### Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

« La thématique », précise Hiba, « reposera sur l'idée de **faire ensemble pour mieux vivre ensemble**. Je suis très attachée aux valeurs de la République, lesquelles ont été mises à mal par les attentats qui ont touché notre territoire. Mon objectif avec cette Fête de la Fraternité est de sensibiliser, de mobiliser, de convaincre qu'il est possible de bien vivre ensemble quels que

soient son origine, sa condition sociale, son âge. Ainsi, nous souhaitons élargir le groupe de personnes avec lequel nous travaillons régulièrement en l'ouvrant à un nombre plus important de citoyens afin qu'ils soient les acteurs de l'événement. Pourquoi cette volonté ? D'une part les solidarités institutionnelles s'altèrent par les diminutions des dotations d'État, d'autre part la solidarité familiale est également en perte de vitesse en raison d'une paupérisation de la population. Enfin, depuis 1974, les crises économiques qui ne cessent de se succéder, liées à d'autres problématiques nationales ou internationales, incitent au repli sur soi, à l'isolement, à l'individualisme plutôt qu'à se rassembler et à s'ouvrir à l'autre. C'est pourquoi nous pensons que placer l'intergénération au cœur de notre journée, au même titre que la fraternité, peut permettre de ressouder les liens qui se sont effrités au fil des années et induisent parfois un mal vivre ».

### Théâtre, parade, concerts, randonnée-découverte...

Pour mettre en œuvre de façon ludique et festive cette volonté de partage, de débat et de mieux vivre ensemble, une réflexion s'est enga-



Journée de la fraternité 2016

gée autour de quatre animations : **une randonnée de la fraternité** tout public avec pour objectif la découverte du patrimoine historique et environnemental de la ville, **une parade intergénérationnelle et interculturelle** sur le site de l'ancienne usine Van Leeuwen offrant la possibilité aux familles challettoises (grands-parents, parents, enfants, voire petits-enfants) de présenter leur pays ou leur région en défilant en costumes traditionnels, **un spectacle sur la fraternité** conçu et joué par les habitants assistés d'un professionnel et qui mettrait en scène les entraves et les bienfaits à faire vivre la Fraternité et, enfin, **la réalisation d'un film le jour de la fête** recensant différentes saynètes sur l'idée qu'ont les Challettois de la Fraternité. Sans oublier **un grand repas fraternel et un ou des concerts** en fin de journée. Quatre points forts qui ne demandent qu'à être enrichis par des initiatives de la population et des associations ; autant de projets restant à peaufiner mais qui réservent de jolies surprises. D'ores et déjà, réservez la date du 28 octobre !

(1) Adjointe au maire à la solidarité de proximité depuis le 24 juillet 2017



Fresque réalisée durant la journée par de jeunes Challettois

# Faune et flore réinvestissent les Prés-Blonds et le Grand Rozeau

Lors des inondations de juin 2016, les Prés-Blonds et le Grand Rozeau ont bien évidemment été inondés. Si cet épisode climatique a été dramatique pour bon nombre de nos concitoyens, pour ces deux espaces naturels l'apport d'eau a eu un effet positif puisque les prairies ont été réhumidifiées, engendrant ainsi un enrichissement de la biodiversité.

D'autre part, suite aux travaux d'aménagement réalisés par l'Agglomération montargoise en partenariat avec la Ville et qui consistaient à permettre un rejet partiel des eaux de la station d'épuration dans la Roselière, celle-ci se retrouve inondée, favorisant ainsi la réapparition de plantes et d'insectes.

### De nouvelles espèces découvertes

Pour preuve, lors d'une visite du cabinet Biotope le 18 juillet dernier (lequel assiste la Ville) sur les deux sites précités, plusieurs évolutions ont été constatées.

**Ainsi aux Prés-Blonds**, deux nouvelles espèces de flore sont désormais observables : *la Succise des prés* – espèce indicatrice de milieux à humidité variable – et surtout *la Grande Sanguisorbe* – espèce protégée en région Centre-Val de Loire, indicatrice de prairie humide. Lors de cette visite de juillet, quelques *Criquets ensanglantés* ont été aperçus sur les deux sites – espèce indicatrice de prairies humides, observée pour la première fois l'an dernier. Enfin, **au Grand Rozeau** une nou-

velle espèce de libellule a été observée : *le Sympétrum de Fonscolombe* (*Sympetrum fonscolombii*), classée sur la liste rouge comme menacée en région Centre-Val de Loire.

### La Roselière, un lieu d'observation de plus en plus intéressant

En conclusion, et comme le souligne le cabinet Biotope, « globalement, suite aux inondations des deux dernières années, les deux sites sont plus humides. Les Prés-Blonds sont beaucoup plus humides avec les aménagements réalisés. La Roselière devient de plus en plus intéressante ».

Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, se félicite de cette évolution. Ajoutés à la transformation de la plage et de ses abords, les Prés-Blonds et la réserve du Grand Rozeau constituent des lieux de promenades et d'observation de la faune et de la flore, uniques dans l'est du département, tant pour les Chalettois, les écoliers, que pour la population de l'agglomération, les touristes et les Loirétains. Le tout en favorisant le développement durable et en protégeant l'environnement.



Sympetrum de Fonscolombe



Succise des prés



Grande Sanguisorbe



Criquet ensanglanté

# Rencontre avec Marie-Madeleine Heugues, adjointe au maire chargée des affaires scolaires



Nouveau plateau sportif de l'école Camille-Caudel

Quelques jours avant la rentrée scolaire, nous avons rencontré Marie-Madeleine Heugues, élue chargée des affaires scolaires. Elle nous fait un état des lieux de cette rentrée scolaire 2017.

### • Rythmes scolaires

« Dès l'annonce du Président de la République de revenir sur le dispositif des rythmes scolaires, nous avons été sollicités par les parents d'élèves et les enseignants, lesquels s'inquiétaient du maintien ou non de ce dispositif. Après avoir étudié la situation et compte tenu du peu de temps qui nous était imparti pour évaluer la situation, la Municipalité a décidé de maintenir, pour cette année au moins, cette organisation avec les nouvelles activités périscolaires (NAP). Cette décision nous donne ainsi le temps de la réflexion, sachant que pour cette année l'aide financière de l'État est maintenue. Ainsi, nous confortons les postes d'animateurs et ceux des intervenants extérieurs chargés d'animer ce temps post-scolaire. Toutefois, pour les années à venir, il est probable que ce dispositif soit remis en cause ».

### • Effectifs, directions d'école, ouverture et fermetures de classes

« Les effectifs des écoles de Chalette s'élèvent à 1031 pour les classes élémentaires et à 659 pour les classes maternelles, chiffres en légère baisse par rapport à l'an dernier. Pour ce qui concerne les directions d'établissement, cette rentrée 2017 connaît quelques changements. Ainsi, les enfants de l'école maternelle Georges-Cosson font la connaissance d'une nouvelle directrice, Cassan-



Marie-Madeleine Heugues, maire-adjointe aux affaires scolaires

dra Gilabert-Bret ; quant à ceux de l'école élémentaire Pierre-Perret, suite au départ de M. Béton, ils retrouvent leur ancienne directrice, Véronique Lorillot. Enfin, nous déplorons cette année deux fermetures de classes, une à l'école maternelle Michel-Moineau et une à l'école Pierre-Perret. Enfin, je tiens à souligner notre partenariat avec l'Éducation nationale qui a abouti à la signature de la "Charte des ATSEM" (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), votée fin juin par le Conseil municipal ».

### • Travaux et aménagements dans les écoles

« Comme chaque année, des travaux d'entretien ont été réalisés durant la période estivale. Ceux-ci ont pour objectif d'entretenir ou d'améliorer les bâtiments afin d'offrir aux élèves et à leurs enseignants les meilleures conditions de travail possible, la réussite éducative pour tous les enfants chalettois étant une des priorités de notre mandat. De plus, d'importants travaux d'électricité et de câblage ont été réalisés à l'école élémentaire du Lancy afin d'informatiser l'école (un tableau numérique, un vidéo-projecteur et un ordinateur par classe) ».

### • Les projets à court terme

« Dès l'automne, la toiture de l'école maternelle Georges-Cosson bénéficiera d'une réfection (subvention de 50 % dans le cadre du Contrat de ville) ainsi que celle du restaurant scolaire du Lancy. De plus, l'aménagement de l'entrée de la cour de l'école élémentaire Michel-Moineau sera réalisé ».

### • Les projets à moyen terme

« La construction du groupe scolaire de Vésines se concrétise. En juin dernier, le projet a été présenté à l'équipe éducative et aux représentants des parents d'élèves, ce qui a permis de l'affiner. Les travaux devraient commencer en début d'année 2018 pour une livraison du bâtiment en 2019 de façon à pouvoir aménager l'établissement pour la rentrée de la même année. Pour mémoire, ce nouveau groupe scolaire sera implanté sur le site de l'actuel stade du Bouy, rue Gaston-Jaillon ».



Perspective intérieure de la future école de Vésines

# Actualisation de la tarification de la restauration scolaire et des accueils de loisirs

Dans le cadre de sa politique en direction des familles, la Municipalité fournit un effort particulier avec une prise en charge importante de la collectivité quant aux prix des restaurants scolaires et des accueils de loisirs.

**D**ans un souci d'équité, le paiement en fonction du revenu des familles a été adopté. En effet, pour les élus l'objectif est de permettre à tous les enfants scolarisés, que leurs parents travaillent ou non, de fréquenter les restaurants afin que chacun d'entre eux puisse bénéficier d'au moins un repas équilibré par jour (on sait combien l'alimentation est un facteur important pour qu'un élève puisse suivre les cours correctement) et de faire du repas un moment éducatif et de découverte. Aussi, et afin de pouvoir continuer à assurer un service de qualité tout en ne faisant pas subir aux familles une augmentation trop importante des tarifs, a-t-il été décidé d'actualiser de manière minime la tarification pour les repas servis dans les écoles et les accueils de loisirs.

Ainsi, à compter du 4 septembre 2017, le tarif du repas le moins cher passera de 0,25 € à 0,36 €. Le plus cher passera de 2,57 € à 2,68 €.

**Pour tous les quotients familiaux**, l'actualisation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs représentera **une augmentation de 0,11 €**.



La ligne de self de l'école Pierre-Perret



## Assure ta rentrée !

L'opération « Assure ta rentrée » est un dispositif unique en France, mis en place conjointement par la Région Centre - Val de Loire et l'Académie d'Orléans-Tours, en lien avec le Service public régional de l'orientation (SPRO).

### L'opération « Assure ta rentrée », c'est quoi ?

Ce dispositif a pour objectif d'identifier et de prendre en charge tous les jeunes de plus de 16 ans sans qualification et repérés comme étant sans solution de formation au moment de la rentrée.

### Des sessions d'accueil sur tout le territoire régional

Lors des sessions d'accueil organisées en septembre, les jeunes et leur famille pourront échanger avec des professionnels qui les aideront à trouver une formation dans les établissements où des places sont encore dis-

ponibles (lycées professionnels, centres de formation d'apprentis, formation continue, etc.). Un soutien sera également possible pour la rédaction de CV ou l'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle. Dans le Montargois, la session d'accueil se déroulera le **jeudi 21 septembre de 8 h 30 à 17 h 30 au Centre d'information et d'orientation (CIO – 25, rue Jean-Jaurès à Montargis - ancien hôpital)**. Pour toutes informations : [www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr).

Retour sur la réception des enseignants et la rentrée scolaire sur le site Internet de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)

**Vivre ensemble**

# Chalette-Plage

## Pour que personne ne soit oublié



Dans l'imaginaire collectif, les mois de juillet et août sont synonymes de vacances, de voyages et de repos. Pourtant, cette année encore des millions de familles, d'enfants, de jeunes et notamment de Chalettois ont été contraints de rester chez eux, enfermés dans leur quotidien et leur quartier faute de moyens financiers.

### Le droit aux vacances pour tous au service du bien vivre ensemble

Pour la Municipalité de Chalette, cette situation est insupportable car elle dévoile le visage d'une injustice sociale, économique et culturelle qui touche en premier lieu les plus fragiles. Pourtant, le droit aux vacances pour tous est un investissement éducatif au service du bien vivre ensemble car il reconnaît le droit à l'enrichissement culturel en offrant à tous la possibilité de faire de nouvelles rencontres, de découvrir d'autres manières de vivre et d'autres cultures, et d'avoir accès à des loisirs divers.

### Une plage rénovée, Chalette(F)estival pour de vraies vacances

Faire que tous les Chalettois puissent se ressourcer et bénéficier de moments de loisirs tout en restant dans leur ville, tel était le pari de la Municipalité pour ces congés 2017 qui, comme chaque année, avec ses services municipaux, déploie ima-



gination et énergie pour faire vivre ce qui a été acquis de longues luttes en 1936 avec les congés payés. Avec le réaménagement de la plage et des abords du lac, et avec Chalette(F)estival, Chalette a traduit ce droit aux vacances pour tous par des actions concrètes. Durant tout l'été, la plage, accessible à tous grâce à un accès aux personnes à mobilité réduite, avec ses jeux d'eau, son bateau de pirate, ses cabines, douches et toilettes, avec sa buvette-snack et glaces tenue par la célèbre maison Pedro, a permis à tous les Chalettois, petits et grands, de vivre des moments dignes de vacances au bord de la mer. En soirée, grâce au dispositif Chalette(F)esti-

val, aux associations et aux citoyens partenaires de la Ville, à des animations culturelles, gastronomiques, sportives, nature... tout un chacun a eu la possibilité de se retrouver en famille, entre amis, pour se détendre, prendre le temps de vivre et de se découvrir, oublier ne serait-ce que quelques heures ses soucis et contribuer au mieux vivre ensemble. Nul doute que petits et grands ont pu emmagasiner de beaux et nombreux souvenirs à raconter ou à garder précieusement au fond de soi... Un grand merci donc à tous ceux, agents municipaux, associations, citoyens, qui ont contribué à ce que tout le monde accède un tant soit peu au droit aux vacances !

**Retour en image sur le site Internet de la Ville : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)**



Des balades en calèche étaient proposées durant Chalette(F)estival



On en parle...

## Dispositif Loiret Santé

Le dispositif Loiret Santé se rapproche des Loirétains avec une présence sur tout le territoire.

### Un accès à une complémentaire santé facilité

Même si cette complémentaire santé est ouverte à tous, elle entend



surtout s'adresser à ceux qui ont des difficultés financières et qui ne peuvent pas se soigner correctement ; elle concerne également les retraités en recherche de gain de pouvoir d'achat (aide aux changements de mutuelles) ainsi que les personnes sans emploi et sans couverture santé. Enfin, ce partenariat entre le Département du Loiret et l'association ACTIOM (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) vise également les publics n'ayant pas de mutuelle d'entreprise.

### Des permanences sur tout le territoire

Afin d'informer au plus près et dans l'ensemble du département, des permanences sont organisées sur tout le territoire.

Pour ce qui concerne Chalette, les plus proches se tiendront dans les lieux suivants :

→ **Foyer Jacques-Duclos – 42, rue Roger-Salengro à Chalette-sur-Loing** : les jeudis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 9 h à 12 h 30 ;

→ **Maison du Département – 32, rue du Faubourg de la Chaussée à Montargis** : les jeudis 14 septembre, 28 septembre, 5 octobre, 12 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 9 novembre, 23 novembre, 30 novembre, 7 décembre, et 21 décembre de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, et les jeudis 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre de 13 h 30 à 17 h 30.

### Attention !

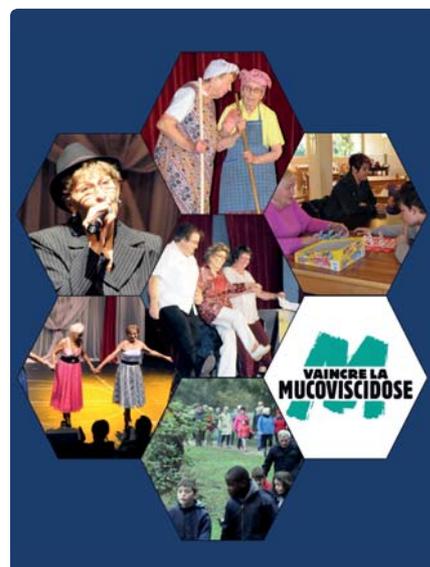
Pour une bonne organisation, il convient de prendre rendez-vous au 02.46.72.01.62.

## Rencontres d'octobre 2017

C'est le jeudi 5 octobre prochain que seront donnés, sur la scène de la Maison des arts, les trois coups annonçant l'ouverture officielle de cette nouvelle édition des Rencontres d'octobre.

Moment fort pour le Service municipal des retraités et personnes âgées (SEMURPA), ce rendez-vous annuel offre la possibilité d'informer et sensibiliser nos concitoyens sur l'apport des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets municipaux et associatifs qui les concernent plus particulièrement. À travers les diverses et nombreuses animations (voir programme disponible en mairie) qui sont proposées durant ce mois, si la volonté de la Municipalité est

de rompre l'isolement de certains-e-s, elle est aussi de créer des liens entre les générations en invitant chacun d'entre nous à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « anciens » dans notre société, et plus particulièrement dans notre cité. Car vivre ensemble, c'est aussi faire ensemble. Tout au long de ces quatre semaines, les Chalettois sont invités à partager en fonction de leurs intérêts, de leurs goûts et de leurs envies des moments intergénérationnels de solidarité, de débat, de loisirs et d'activités sportives (randonnée) ou intellectuelles. Belles Rencontres d'octobre à tous !



## Arts et culture

# Le pouvoir de rêver, une saison au Hangar...



Programme consultable sur  
le site Internet de la Ville

« Être artiste peut se décliner de mille et une façons, mais le point commun de toutes, c'est cette faculté de regarder le monde avec une compassion critique, un respect circonspect, une calme inquiétude, un optimisme décomplexé ou une audace salvatrice. Peu importe, tout est utile puisque les artistes rêvent... Et si le rêve était catalyseur de progrès ? Et si on confiait le pouvoir aux artistes ? » Emmanuel Meneau.

Donner le pouvoir aux artistes, pourquoi pas ? À travers l'histoire ceux-ci nous ont souvent démontré qu'ils étaient porteurs d'espoir, de rêves, d'utopie. Alors, c'est vers cette utopie positive que la Municipalité et son service culturel souhaitent vous conduire tout au long de cette nouvelle saison culturelle avec, en bonus, une nouveauté : le concept du « Resto-spectacle ».

### Le « Resto-spectacle », c'est quoi ?

Avec ce nouveau concept, le Service culturel vous offre la « grande classe ». Pour 19,90 € par personne, il vous propose un dîner au Restaurant sur le lac (une formule « entrée/plat ou plat/

dessert » à 12,90 €) plus kir ou cocktail de fruits offert (boissons et suppléments éventuels à la charge du spectateur) et une place de spectacle à 7 € (équivalent d'un tarif réduit abonné). Lors de l'achat de votre place, une contremarque datée et nominative à



destination du Restaurant sur le lac vous sera remise. **Attention !** Cette contremarque n'est pas remboursable, sauf annulation du spectacle. Vous n'aurez rien d'autre à faire que de glisser vos pieds sous la table ; le Service culturel se chargera de contacter le restaurant pour les réservations. Le « Resto-spectacle » concerne 5 spectacles, lesquels sont signalés dans la plaquette par un logo (couverts sous une cloche avec la légende « Resto-spectacle »). Une idée sympa pour passer une soirée en amoureux, entre amis, ou en famille, non ? Et dans l'attente de feuilleter la plaquette de cette saison, découvrez dès à présent, en page 16, les premiers spectacles.

## Fête d'un jour le samedi 30 septembre

Cette manifestation, organisée par l'Agglomération montargoise, est ouverte sur le quartier Kennedy – Château-Blanc en limite des communes de Montargis, Chalette et Villemandeur.

Comme les années précédentes, cette Fête d'un jour accueillera dès 7 heures un vide-grenier.

Un peu plus tard dans la matinée, à 10 heures, place au village associatif avec animations artistiques, initiations sportives et nombreux stands. Une restauration sur place sera concoctée par les associations.

L'animation sera assurée par la compagnie tourangelle « La Compagnie du coin », un collectif de musiciens aux multiples savoirs, aux multiples talents, aux multiples envies.

Moment fort de la journée, le jumelage du quartier Kennedy - Château-Blanc avec Saint-Coin, village imagi-

naire de la compagnie, au moment de l'inauguration de cette Fête d'un jour. Autre moment fort : un hymne, créé pour l'occasion, sera interprété par une chorale composée d'habitants de l'agglomération qui seront accompagnés par la fanfare de la compagnie.

Si le matin la radio locale, C2L Radio, sera en direct, pour l'après-midi une radio « FMR » émettra dans le quartier.

Bien évidemment, la Ville de Chalette disposera d'un stand dans lequel tout un chacun pourra rencontrer les élu(e)s afin d'échanger dans un esprit constructif et convivial.



## Sports et loisirs

# « Fête du sport », c'est bon pour la santé



Pour la neuvième année consécutive, la Ville de Chalette organise sa Fête du sport. Cette nouvelle édition se déroulera les 15 et 16 septembre au complexe sportif Auguste-Delaune ainsi qu'à la base de loisirs. Comme depuis de nombreuses années, la Fête du sport est proposée avec l'aval et le soutien de l'Éducation nationale.

**L**e 15 c'est scolaire, le 16 tout public.

Durant toute la journée du 15 septembre, ce sont les élèves de CM1 de toutes les écoles de Chalette qui iront à la découverte de quelques disciplines sportives.

**Le 16 septembre de 13 heures à 19 heures,** le public pourra rencontrer l'ensemble des associations et clubs sportifs chalettois, discuter, se renseigner sur ce qui se fait dans la commune. Pour cela, les clubs disposeront d'un stand de présentation

donnant des informations pour s'inscrire et des démonstrations de plusieurs disciplines sportives sont au programme. Il sera par exemple possible de s'initier au karaté, au football, au taekwondo, à la nage avec palmes ainsi qu'à la gymnastique. Cette journée permettra également aux clubs d'enregistrer de nouvelles inscriptions pour la saison qui débute.

Le samedi 16 septembre sera aussi un moment d'échanges sur la politique sportive que la Ville souhaite mener dans les prochaines années.



Initiation au taekwondo



Rugby

## Questions à Christophe Rambaud, maire-adjoint aux sports

**CPC** - Comment se porte le sport à Chalette ? De nouvelles disciplines vont-elles voir le jour dans la commune ?

**Christophe Rambaud** - Cette saison, côté nouveauté, nous devrions accueillir la boxe comme nouvelle discipline. Elle sera justement présente à la Fête du sport. Le rugby féminin sera également présent pour sa promotion. Dans l'ensemble, le sport chalettois se porte très bien avec un tissu très riche, générateur de résultats très importants pour le monde de la compétition. Il y a, par exemple, le taekwondo et le vélo mais aussi la gymnastique et le football avec l'USC et sa formidable pépinière de futurs talents, sans oublier les féminines.

**CPC** - Quels sont les projets en matière de sport dans la ville ?

**Christophe Rambaud** - Les projets à court terme, ce sont le chantier de la future piscine qui démarre en face du lac, la remise en état du stade Gaston-Maillet pour les clubs résidents de l'actuel stade du Bouy inutilisable dès janvier 2018 à cause du chantier de l'école de Vésines, la remise



Christophe Rambaud à la remise des prix du grand prix du Lancy, avril 2017

en état de notre mur d'escalade au gymnase Pablo-Picasso, la journée « sport handicap » au printemps 2018, un événement 100 % sport féminin... et d'autres surprises !

## → Le Groupe des élus communistes et républicains :

### L'insécurité budgétaire depuis plus de 20 ans : une méthode de Bercy.

La Cour des comptes table sur un déficit de 3,2 % et Bercy sur 3 % pour faire plaisir à Bruxelles. Des coupes budgétaires sur des priorités et des engagements du candidat Macron : la Défense et l'Armée, l'Intérieur à travers la Police et la Gendarmerie, l'Éducation nationale. La volte-face a été trop rapide ; 4,5 milliards d'euros d'économie pour 2017 et une baisse des dotations aux collectivités qui continue sous une autre forme avec un effort annoncé de 13 milliards d'économie sur 5 ans en plus de la suppression de la taxe d'habitation ! C'est l'asphyxie des communes et la mort du service public. L'État se désengage de plus en plus, pour ne citer que l'exemple des passeports que les communes gèrent sans plus de moyens. Ces coupes budgétaires vont entraîner un report d'investissement du matériel militaire, de police, et quid de l'utilisation des « bigdata » ? Le plan d'investissement de 50 milliards d'euros n'est plus d'actualité. L'augmentation de la CSG entraînant la diminution du pouvoir d'achat des retraités, la baisse des APL, la suppression et le non renouvellement des contrats aidés provoquent la poursuite de la fracture sociale. En parallèle on met en

place une exonération sur des placements financiers pour ceux qui paient l'ISF. Certains ont du mal à finir le mois avec leurs retraites et d'autres peuvent compter sur l'État pour accroître leur richesse. Après Hollande, c'est Macron qui s'attaque à nos retraités !

Arrêtons l'hémorragie et mettons en place **une nouvelle culture de l'évaluation de la politique publique.**

À Sarkozy et Hollande, l'éco-taxe, et à Hollande et Macron, le CICE ?

Le manque de courage politique et un cadeau fiscal pour des privilégiés ; la baisse des dotations de l'État aux collectivités, le gel du point d'indice des fonctionnaires, l'augmentation des impôts pour la classe moyenne, la baisse des prestations sociales, l'augmentation de la TVA à 20 %, la réduction des budgets de l'Armée, de l'Éducation nationale... n'ont pas permis à Bercy de répondre au diktat de l'Union européenne. Quand s'arrêtera cette politique de l'austérité qui n'a fait qu'augmenter le chômage, bloquer l'investissement, casser le service public et mettre en danger notre sécurité et nos libertés ? Elle a créé une fracture sociale, provoqué le repli sur soi, la peur de l'autre, favorisé le racisme avec les raccourcis de l'extrême droite.

## → Le Groupe des élus socialistes :

### Non à la casse de notre modèle social...

Ces dernières semaines, la diminution du nombre d'emplois aidés, la hausse de la CSG ou la baisse des APL sont des éléments importants et dangereux de la politique d'Emmanuel Macron.

La diminution des dotations aux collectivités territoriales a déjà été annoncée ainsi que la précarisation accrue de notre droit du travail.

Les résultats de la politique de François Hollande sont là, ils étaient d'ailleurs apparus dans les derniers mois du quinquennat et sont d'autant plus manifestes aujourd'hui.

Rien ne sert de demander des sacrifices inutiles et détruire le redressement en cours, il faut au contraire l'accompagner avec une politique qui favorise la consommation et le pouvoir d'achat.

## → L'élu Unicité :

Texte non parvenu

## → Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

## → Le Groupe des élus FN :

### Nous ne pouvons pas continuer à nous fermer les yeux :

**Niveau finance**, nous allons vers un effondrement. Tapez sur votre clavier : "Natixis quelle forme prendra la spoliation des prêteurs". Là, vous trouverez le flash écono-

mié du 7 octobre 2016.

**Niveau vaccination**, que penser des 11 vaccins obligatoires pour de jeunes enfants? . Tapez : "Zoom - Professeur Henri Joyeux. 11 vaccins : big Pharma exulte !".

## État civil :

### Naissances :

**CIHANGIR Ahmet**  
**SOW Oumar-Demba**  
**SOW Astou**  
**SATILMIS Baran**  
**DOUCET Clémentine**  
**SUÇAGI Semanur**  
**KAMECHE Ryan**  
**VENANZI Tom**  
**KARA Miraç-Efe**  
**BOUNEGGAR Alia**  
**BIBER Yusra**  
**SENHADJI Djanaa**  
**CALISKAN Hamza**  
**CALISKAN Zumra**  
**TROTIER Healey**  
**ZOUAOUI Inès**  
**PEGUY DE ABREU Jordan**  
**KARA Mislina**  
**MAKANDA Jordan**  
**AKISTI Nisanur**  
**KARA Muhammed**  
**ALTIG Asya**

### Mariages :

**TOMBOZAZA Jean et DE MELO Sofia**  
**AKCA Metin et KAYABASI Selma**  
**EGRET Serge et FOMEN Dorette**  
**DURAN Emanuel et GIRBE Laurène**  
**BAZZIN Zakaria et AIT LHAJ Khadija**  
**SABLIER Dimitri et SINGH Sharenjit**  
**HÈMERY Arnaud et D'ALÉO Christine**

### Décès :

**FOUCHER Vve VIOLETTE Claudette**  
**POLARD ép. MARGOT Marcelle**  
**DAHOMAIS Harry**  
**POLAT Vve INCE Esme**  
**LHOSTE Vve SIMON Martine**  
**KARTACHEFF ép. CORBEAU Janine**  
**VARENNE Robert**  
**CHAILLY Gérard**  
**ZAJKOWSKI Vve SCHANTI Anna**  
**HEUSSNER Claude**  
**DUBOIS Daniel**  
**HUMBERT Edouard**  
**BICERT Cennet**  
**TCHABOURINE Georges**  
**DAVIDOFF Serge**  
**BICO Louis-Manuel**

## Histoire d'avant

# Chalette au cœur d'une production cinématographique chinoise

De 1912 à 1927, 4 000 intellectuels chinois sont venus étudier en France et notamment à Montargis. Parmi ceux-ci Deng Xiaoping, Cai Hesen ou encore Zhou Enlai qui ont eu un rôle important dans la Révolution chinoise.

Plus tard, en 1982, Deng Xiaoping réserva un accueil chaleureux au maire de la « Venise du Gâtinais », à l'époque Max Nublat, également ancien maire de Chalette, alors en voyage officiel et qui a découvert à cette occasion l'importance que le chef du pays accordait à son séjour dans le Montargois.

### Hutchinson, berceau de la Chine révolutionnaire ?

C'est en effet en février 1922 que celui qui dirigera la Chine quelques années plus tard est embauché à l'usine Hutchinson, à Chalette, sous le nom de "Teng Hi Hien". Il est bon vivant, peu politisé, mais au contact des syndicats ouvriers il découvre les idées marxistes et devient bientôt militant communiste. Il fait deux séjours à Hutchinson, du 14 février au 17 octobre 1922 et du 2 février au 7 mars 1923, logeant dans une grange près de l'usine. Sa fiche d'embauche porte ce commentaire : « A refusé de travailler, ne pas reprendre ». C'est qu'il est devenu un révolutionnaire professionnel.

### Chalette et son Musée d'école « s'exportent » en Chine

Depuis la reconnaissance de la Chine par la France et l'établissement de relations diplomatiques en 1964, les échanges culturels entre ces deux pays ainsi qu'avec les villes de Montargis et Chalette sont riches et empreints d'amitié. C'est dans cet état d'esprit que le Musée d'école Fernand-Bouttet a été choisi comme lieu de tournage d'une scène pour une série de télévision chinoise intitulée *Xiang Jingyu*. En effet, le *Beijing Newland Cultural Artistic Center* qui initie et accompagne des projets audiovisuels, notamment sur l'histoire révolutionnaire chinoise, a proposé que le Musée d'école Fernand-Bouttet soit le décor d'une des scènes de ce projet de série TV qui comprendra 40 épisodes dont 5 tournés en France. C'est la raison pour laquelle, le jeudi



L'institutrice face à ses élèves chinoises



Mises en place et réglages



Le maire entouré des principales actrices (dont l'héroïne à droite du maire) et du réalisateur

27 juillet, une partie de la rue Gambetta (de la médiathèque à la Place de la République) était barrée afin de laisser la place à l'équipe du film, d'où une certaine effervescence notamment entre 12 heures et 13 heures 30.

**Synopsis :** L'histoire relate l'arrivée en France de jeunes Chinois, dont certains marqueront profondément l'histoire de la Chine (Xiang Jingyu, Deng Xiaoping, Zhou Enlai), venus étudier et s'inspirer du système français dans l'espoir de résoudre les problèmes de la Chine des années 1920 en proie aux seigneurs. La séquence relate le premier jour de classe. L'institutrice présente le programme des cours pour l'année, notamment la lecture de la presse quotidienne, celle de romans, comme ceux de Victor Hugo, qui seront des éléments phares pour les rôles principaux tout au long de la série. Pour l'occasion, la salle de classe du musée a été aménagée en classe pour jeunes filles. À l'issue du tournage de la scène, comédiens, figurants, équipes techniques, réalisateur et producteur ont partagé en toute convivialité un repas fourni par la production dans la cour du Musée avec le maire Franck Demaumont.

La diffusion de cette série en Chine<sup>(1)</sup>, le soir, sur la principale chaîne du pays, CCTV (l'équivalent de France 2) d'une très large audience, contribuera sans aucun doute à faire connaître un peu plus Chalette-sur-Loing.

(1) De mars à avril 2018.

**Titre de la série :**  
Xiang Jingyu

**Durée :** 40 épisodes de 45 minutes (dont 5 tournés en France : Lyon, Montargis, Chalette, Gien et Charny).

**Réalisateur :** Yiran Liu, écrivain scénariste dont nombre de travaux ont été récompensés lors de festivals de séries chinoises : *My beloved Motherland* - 2001, *Republic of Love* (Prix CCTV 1989), *Chinese youth Embracing Western Culture* - 1988.

**Actrice principale :** Hu Jing dans le rôle de Xiang Jingyu, très célèbre en Chine.

## À l'affiche

> Jeudi 21 septembre - 20 h 30

Le Hangar

### HK ET L'EMPIRE DE PAPIER



Dans le cadre de la Journée Internationale de la Paix, un spectacle agrémenté de vidéos où HK sera accompagné sur scène par quelques-uns de ses Saltimbanks de toujours, Meddhy, Seb et Éric, et où les chœurs féminins se mélangeront au son de la trompette pour nous emmener vers de nouveaux horizons musicaux.

18h30 : vernissage de l'exposition « Femmes, ambassadrices de paix »

> Samedi 23 septembre - 20 h 30

Le Hangar

### LABEL TREMP : LA FINALE !



Photo : Alain Fauconnier

Concert gratuit.  
4 groupes de la région s'affrontent pour remporter la finale de cette édition 2017 : Klarkent (Tours), Uponstage (Tours), The Lunatiks (Beaugency) et Synapz (La Châtre).  
Buvette et restauration sur place.

> Vendredi 29 septembre - 20 h 30

Le Hangar

### Y'A DES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS !



Mentalisme burlesque avec la compagnie Fabrika Pulsion. Spectacle d'humour magique, interactif. Venez repousser les limites du possible et de l'impossible avec le Grand Sauroctone et son premier disciple. Saisis au corps et au cœur, les spectateurs sont invités à prendre conscience de la gigantesque manipulation mondiale dont ils sont tout à la fois les victimes et les acteurs.

Le Hangar : 5, rue de la Forêt - 45120 Chalette-sur-Loing  
Abonnements - Billetterie - Réservations : 02 38 93 17 96

## Brèves

### Musée d'école Fernand-Bouttet :

dans le cadre des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, ouverture du musée de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

### Conseil municipal :

prochaine séance ordinaire publique **lundi 25 septembre**, à 20 h 30, à l'hôtel de ville.

### Avocat conseil :

prochaine permanence **mercredi 27 septembre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43 ou 59.45

### Ateliers informatiques de l'Espace public numérique :

tous les samedis à 10 h, à la médiathèque. Pour le mois de septembre, ils se dérouleront :

- 9 septembre : rentrée numérique parents-enfants
- 16 septembre : recherche avancée ciblée moteur Google
- 23 septembre : site Agorame (médiathèque), Bib'Numérique
- 30 septembre : traitement de texte – bien présenter une lettre

### Noël de la solidarité :

organisée par le CCAS, cette manifestation se déroulera cette année le samedi 9 décembre. Afin que les enfants concernés (âge limite : 11 ans) puissent bénéficier de leur cadeau, il convient de s'inscrire **au plus tard le 16 octobre** auprès du CCAS muni d'une attestation de la CMU ou de la CAF, ou bien encore de Pôle emploi. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 02.38.89.59.91.

### La médiathèque vous invite à participer à un concours de kamishibai !

Le kamishibai, ou « théâtre de papier », vient du Japon. Il permet de lire une histoire à un auditoire en s'appuyant sur des planches illustrées qu'on fait défiler dans un théâtre miniature. Chaque planche met en scène un épisode du récit, le recto pour l'illustration, le verso pour le texte dit par le narrateur.

Le personnel de la médiathèque vous invite à participer au concours de kamishibai : inventer une histoire et l'illustrer en 12 planches maximum.

Renseignements au 02.38.07.24.90.